



Féeries

Études sur le conte merveilleux, XVII^e-XIX^e siècle

6 | 2009

Le conte, les savoirs

Mesdames Levesque, de Gomez, de Dreuillet, le Marchand, de Lintot, de Lassay, Fagnan, Mademoiselle Falques, *Contes*, édition critique établie par Raymonde Robert ; et Mademoiselle de Lussan, *Les Veillées de Thessalie*, édition critique établie par Nadine et Jean-Claude Decourt, « Bibliothèque des Génies et des Fées, vol. 13 », Paris, Honoré Champion, 2007, 820 p.

Jean Mainil



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/feeries/721>

ISSN : 1957-7753

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2009

Pagination : 253-255

ISBN : 978-2-84310-140-3

ISSN : 1766-2842

Référence électronique

Jean Mainil, « Mesdames Levesque, de Gomez, de Dreuillet, le Marchand, de Lintot, de Lassay, Fagnan, Mademoiselle Falques, *Contes*, édition critique établie par Raymonde Robert ; et Mademoiselle de Lussan, *Les Veillées de Thessalie*, édition critique établie par Nadine et Jean-Claude Decourt, « Bibliothèque des Génies et des Fées, vol. 13 », Paris, Honoré Champion, 2007, 820 p. », *Féeries* [En ligne], 6 | 2009, mis en ligne le 15 septembre 2010, consulté le 05 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/feeries/721>

COMPTE RENDU CRITIQUE

Mesdames Levesque, de Gomez, de Dreuillet, le Marchand, de Lintot, de Lassay, Fagnan, Mademoiselle Falques, *Contes*, édition critique établie par Raymonde Robert ; et Mademoiselle de Lussan, *Les Veillées de Thessalie*, édition critique établie par Nadine et Jean-Claude Decourt, « Bibliothèque des Génies et des Fées, vol. 13 », Paris, Honoré Champion, 2007, 820 p.

On ne peut que se réjouir de la réimpression des contes contenus dans ce volume de la « Bibliothèque des Génies et des Fées ». Injustement oubliés depuis le XIX^e siècle comme le rappelle Raymonde Robert dans son Introduction, ces contes furent cependant jadis aussi populaires que d'autres contes aujourd'hui bien connus tels que *L'Oiseau Bleu* ou *Les Aventures de Finette*. Raymonde Robert attribue cet oubli injuste à plusieurs facteurs. Tout d'abord, la conjoncture littéraire qui règne à l'époque et inscrit le conte dans une double mouvance : soit il s'inspire des *Mille et Une Nuits*, soit il est parodique. Or les contes repris ici sont en décalage par rapport et à ce thème et à cette écriture. Ensuite, facteur sociologique, les conteuses de la première moitié du XVIII^e siècle pratiquent l'écriture d'une manière isolée, ce qui n'était pas le cas pour Marie-Catherine d'Aulnoy ou encore Marie-Jeanne Lhéritier. Un troisième facteur explique l'oubli dans lequel sont tombées nos conteuses : le changement d'attitude devant la définition du conte de fées. Celui-ci est désormais associé au peuple et à l'enfance. Le caractère littéraire et merveilleux des contes repris ici et qui sont avant tout destinés à des adultes explique pourquoi une seule conteuse de la même époque ait échappé à un oubli similaire : Madame Leprince de Beaumont dont les contes correspondent précisément « à l'image d'une écriture destinée à des enfants » (p. 9).

Pour terminer, les contes repris ici auraient souffert d'un oubli – voire de mépris – parce que, comme l'ensemble des contes de fées non parodiques du XVIII^e siècle, « [c]es textes cumulent en effet tous les critères

négatifs au regard de l'appréciation littéraire traditionnelle » (p. 10). Non seulement ils confirment le genre du conte de fées à la française comme « texte de gratification puérile, mais ils y ajoutent le fait que l'invention merveilleuse s'y libère de plus en plus de toutes les contraintes et qu'ils en arrivent, pour certains, à une sorte de délire imaginatif » (p. 10). S'il est vrai, comme le rappelle Robert, que « Perrault rationalisait le merveilleux et faisait correspondre les métamorphoses à la réalité » (p. 10), cela est nettement moins certain pour M^{me} d'Aulnoy qui met en scène des personnages ou des motifs qui, quand ils ne mettent pas la raison en péril, n'hésitent pas à prendre quelque liberté envers la bienséance. Or, jusqu'au XIX^e siècle, le conteur et la conteuse rivalisaient encore en popularité. On trouve chez nos conteuses « un foisonnement de métamorphoses les plus étonnantes du point de vue psychanalytique – les unes que les autres. Certaines obsessions envahissent les contes, voyeurisme, exhibitionnisme, castration, androgynie, etc. » (p. 10). De tels motifs n'étaient pas étrangers à des contes de la première vague, prenons simplement ceux de M^{me} d'Aulnoy et de Murat, et pourtant ces contes ont mieux survécu. Peut-être pourrait-on voir une des causes de l'oubli de ces contes, dans la quantité de métamorphoses extravagantes plutôt que dans leur nature.

La Bibliographie qui suit l'Introduction reprend les ouvrages importants « Sur l'écriture féminine », « Sur les contes de fées au XVIII^e siècle », les « Outils de travail sur la littérature populaire » ainsi que les « Dictionnaires utilisés ». Il est cependant à regretter que la première bibliographie sur l'écriture féminine s'arrête il y a exactement dix ans et se limite au domaine français alors que tant d'ouvrages fondateurs ont paru entre-temps, qui pourraient éclairer le débat d'une toute autre lumière novatrice.

Chaque partie suivante est alors introduite par des « Notices » biographiques et bibliographiques fort utiles car certains de ces auteurs tels que Mesdames de Dreuillet, Le Marchand ou de Lassay, sont aujourd'hui peu connus.

La partie centrale du volume est consacrée aux *Veillées de Thessalie* (1731-1741) de Mademoiselle de Lussan. Située au Nord de la Grèce, la Thessalie est doublement célèbre depuis l'Antiquité, comme le rappellent Nadine et Jean-Claude Decourt dans leur Introduction. Non seulement, elle représente un « *locus amœnus* de la Verte Tempé, à l'égal de l'Arcadie dès l'Antiquité », mais elle est aussi réputée pour ses magiciennes. Les récits s'apparentent à ce que Raymonde Robert appelle des « contes mythologiques inventés » (p. 121) et leurs principaux ressorts sont « l'amour et la magie ». Sans doute inspirées par les théories de Huet, « *Les veillées* relèvent donc à la fois du conte, de la pastorale et du roman tel que le définit Huet

à partir des romans grecs et latins » (p. 122). Si M^{elle} de Lussan « mobilise les ressources de l'érudition au service de la fiction, comme le préconisait le savant Huet dans sa *Lettre sur l'origine des romans* » (p. 122), l'aspect théorique et la nature érudite des *Veillées* en rendent parfois la lecture fastidieuse, comme le soulignent Nadine et Jean-Claude Decourt dans leur Introduction. Mais de l'« exercice d'archéologie littéraire » que constitue la lecture des *Veillées* naît aussi « un jeu d'harmoniques » (p. 123), « la petite musique thessalienne pour le plaisir retrouvé de ses lecteurs » (p. 125).

L'univers de ces *Veillées* est radicalement différent des autres contes et on ne rencontre pas ici de Prince Sincer, de Tendrebrun et Constance, de Bleurette, de Princesse Carillon, ni de Prince des Aigues-Marines, mais plutôt un Polémon, Pamphile, Lindor, une Micalé, là une Centauresse Hermiphile, un Théminisès, voire un Lhidimès. On est fort loin des Finette et d'un Petit Poucet, mais ces *Veillées* charmeront les amateurs de Grèce antique au même titre que les frasques écrites jadis par M^{me} d'Aulnoy réjouissaient ceux qui, las des « antiquailles », préféraient en rire « à gorge déployée ».

Jean Mainil